

LES

Clotchers

de VILLENEUVE EN PERSEIGNE



N° 5

Avril 2017

Vos enfants doivent être inscrits à l'école maternelle ou primaire ?
... découvrez l'école publique de Villeneuve en Perseigne

SOMMAIRE

Editorial	2
Cartes d'identité	2
Ecole publique de Villeneuve	3
Infos	4
OPAH	5
Centre de Loisirs	6
Semaine du cyclotourisme	6
St Rigomer des bois	7
La Fresnaye sur Chedouet	8
Lignières-la-Carelle	9
Montigny - Chassé	10
Roullée	11



L'équipe pédagogique, en partant de la gauche : Lucie Briffault (Enseignante CE1/CE2), Emmanuelle Champion (enseignante GS/CP), Maggy Robard (directrice et enseignante des TPS/PS/MS), Mathieu Daunay (enseignant des CM1/CM2) et Malaurie Thomelin, Boris Gesbert, Eliane Jaouen et Sophia Alexandre (équipe d'animation T.A.P.).

Lundi 8 mai : une cérémonie commune pour Villeneuve en Perseigne aura lieu à Saint Rigomer des Bois.

- 10h15 : rassemblement à la mairie
- 10h30 : messe du Souvenir
- 11h30 : cérémonie au Monument aux Morts, dépôts de gerbes
- 12h00 : vin d'honneur à la salle de la Charmille
- 13h00 : banquet (inscriptions à l'aide des feuillets joints à ce journal)



ELECTIONS 2017

PRÉSIDENTIELLES

Dimanche 23 avril (premier tour) et dimanche 7 mai (second tour), de 8h à 19h, dans vos bureaux de vote habituels.

LEGISLATIVES

Les élections législatives servant à désigner les députés qui siégeront à l'Assemblée Nationale se tiendront les dimanches 11 et 18 Juin, mêmes lieux et mêmes horaires que pour les présidentielles.

Voter est un droit, c'est aussi un devoir.

Et, cette fois, c'est gratuit !



EDITORIAL

André Trottet - Maire de Villeneuve en Perseigne

Voilà maintenant deux années de fonctionnement de la commune nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne. C'est une excellente formule pour maintenir la capacité financière des communes rurales et préserver les services de proximité : c'est une solution équilibrée.

Nous sommes donc intégrés à la Communauté Urbaine d'Alençon depuis le 1^{er} janvier 2017 : c'est un choix cohérent. Le transfert des compétences va se mettre en place progressivement. Il nous faut trouver nos marques au travers d'une nouvelle administration où le travail est largement préparé à l'avance et où le pouvoir de l' élu semble parfois fragilisé.

L'allocation de compensation que nous reverse la CUA, tous les ans, afin de diminuer nos taux communaux, parallèlement à l'application des taux de la CUA, a été votée pour un montant intéressant ; néanmoins nous serons amenés à une augmentation significative de la fiscalité pour l'année 2017.

Nous ne pouvons qu'être d'accord avec l'Association des Maires de France (AMF) qui a présenté un manifeste « pour des communes fortes et vivantes au service des citoyens », auprès des candidats à l'élection présidentielle.

Celui-ci se décline en quatre principes :

- garantir la place des communes fortes et vivantes dans une république décentralisée, en respectant le principe constitutionnel de la libre administration des collectivités,
- l'Etat doit reconnaître les collectivités comme de véritables partenaires et mettre fin à la prolifération et à l'instabilité des normes,
- Etat et collectivité doivent définir et construire ensemble les politiques publiques pour un développement dynamique et solidaire des territoires,
- un pacte financier doit garantir pour la durée de la mandature 2017-2022, la stabilité et prévisibilité des ressources et des charges des communes et intercommunalités.

Oui il faut davantage faire confiance aux élus de base pour définir et mettre en œuvre ce qu'ils pensent être souhaitable pour leur territoire.

Dans le cas contraire, personne ne voudra s'investir pour assurer la gestion au quotidien de nos communes rurales s'il ne dispose de cette liberté qui leur donne l'envie et la capacité d'agir.



CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

De nouvelles procédures sont en vigueur depuis le 1^{er} Mars :

Les Cartes Nationales d'Identité ne sont plus délivrées dans les mairies déléguées. Les demandes doivent être déposées, à présent, dans les mairies disposant d'un dispositif numérique, par exemple à Mamers ou Alençon.

Les personnes disposant d'Internet peuvent effectuer une pré-demande sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>, puis se rendre dans l'une de ces deux mairies, avec leur numéro de pré-demande et les pièces nécessaires. Les personnes non connectées peuvent faire appel au secrétariat de leur mairie pour accomplir cette démarche. Mairie d'Alençon, il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

Mairie de Mamers : la mairie est ouverte tous les jours de 8h30 à 11h30 et 14h00 à 17h30, sauf le vendredi où la fermeture est à 16h30 mais il est nécessaire de prendre rendez-vous au 02 43 31 50 02,



Contactez le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées
1bis - 3 rue de Bône - 72000 Le Mans

Armée de Terre : Tél 02 43 52 16 40 - cirfa.lemans@terre-net.defense.gouv.fr

Marine Nationale : Tél 02 57 21 80 11 - cirfa.rennes@marine.defense.gouv.fr

Armée de l'Air : Tél 02 43 52 16 51 - cirfa.air.le-mans@defense.gouv.fr

*Diction Sarthois
S'il pleut le vendredi saint,
Toutes les pluies de l'année
ne serviront à rien.*

Présentation de l'école

L'école publique se compose de 4 classes réparties en 4 niveaux :

- très petite section, petite section et moyenne section maternelles,
- grande section maternelle et CP,
- CE1/CE2,
- CM1/CM2.

Services proposés

- Garderie gratuite le matin à l'école et garderie gratuite le matin et le soir à Lignéres la Carelle.
- Etude (aide aux devoirs) pour les enfants du CP au CM2, encadrée par des enseignants. C'est aussi un service gratuit.
- Restauration scolaire sur place.
- Service de cars : 3 circuits desservent le territoire de Villeneuve-en-Perseigne.

Activités pédagogiques

Une équipe dynamique composée de 4 enseignants titulaires et d'agents périscolaires motivés accueillent les enfants et leur proposent de multiples activités. Un cycle piscine de 10 séances, des séances bibliothèque avec lecture de livres et emprunt pour la maison, rencontres sportives avec les écoles des environs et un cycle « école et cinéma » avec 3 films dans l'année pour les enfants de GS au CM2.

Cette année 3 sorties pédagogiques en rapport avec les thèmes abordés en classe sont prévues :

- musée « écoles d'autrefois » pour comparer l'école d'aujourd'hui et l'école des années 30,
- le Moulin de l'île de Moulinsard avec visite du moulin, des champs céréaliers et fabrication du pain,
- visite de l'Ecomusée du Perche (atelier apiculture et découverte « des petites bêtes » de la mare).

Chaque année un projet pédagogique d'ensemble est réalisé.

-2016/2017 : le projet d'école gravitera autour des arts : arts plastiques avec la réalisation d'une fresque murale et chant avec la création d'une chorale. Une présentation du travail des enfants sera faite en fin d'année aux parents.

-2017/2018 : le grand projet d'école sera la création d'un jardin collectif. Et au sein de chaque classe les enfants travailleront sur « les contes et les sciences ». Les différents thèmes abordés seront assortis de sorties pédagogiques. Une année sur deux des classes



découvertes (1 à 3 nuits) sont organisées : classe de mer, classe équitation, classe préhistoire...

Depuis la rentrée scolaire de 2014, la commune a mis en place des Temps Activités Périscolaires en application de la réforme des rythmes éducatifs. Ils se déroulent chaque après-midi en fonction des classes de 13h30 à 15h10 et de 15h10 à 16h40. Les enfants sont encadrés par 3 animateurs diplômés, Sophia Alexandre, Malaurie Thome-lin et Boris Gesbert. Les animations se déroulent en cycles, de vacances à vacances avec différentes activités proposées (manuelles, culturelles et sportives). Les T.A.P sont gratuits.



Actions Association des parents d'élèves

L'école est également animée par l'Association des parents d'élèves qui organise chaque année différentes manifestations pour dynamiser l'école, créer des liens entre les parents, les enfants et l'équipe pédagogique. Ces manifestations servent aussi à récolter des fonds pour l'achat de matériel ou subventionner les sorties et les classes découvertes...

L'école publique du Massif de Perseigne est une école dynamique avec une équipe enseignante motivée et la directrice Maggy Robard se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous la faire visiter. N'hésitez pas à la contacter.

Ecole publique du Massif de Perseigne
02.43.97.80.14

43, rue de la forêt de perseigne
72610 La Fresnaye-sur-Chédouet
Villeneuve-en-Perseigne



CANTINE SCOLAIRE

A compter du 1^{er} Janvier 2017, les repas à la cantine scolaire sont facturés en fonction du quotient familial (revenus mensuels / nombre de personnes vivant au foyer). La grille des tarifs pour l'année 2016-2017 a été établie ainsi par la Communauté Urbaine d'Alençon :

Quotient familial	Prix du repas
Supérieur à 850 €	3,92 €
De 568 à 850 €	3,22 €
De 327 à 567 €	2,33 €
De 226 à 326 €	1,47 €
Inférieur à 226 €	0,82 €

INFORMATIONS...

ORNEXPO

La commune de Villeneuve en Perseigne était présente pendant les 6 jours d'Ornexpo, du 1^{er} au 6 Mars. De nombreux visiteurs se sont intéressés au mini « Musée du Vélo » installé par Yvan Bonduelle, aux « cycles recyclés » façon Gaston Floquet, et aux photos de notre belle commune exposées. Quelques jeunes couples se sont renseignés sur le projet de notre lotissement des Pommiers.

Expérience à suivre et à renouveler !



PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Suite à l'intégration de notre commune à la Communauté Urbaine d'Alençon, il est désormais possible de bénéficier du service de portage des repas à domicile.



Renseignez-vous auprès des mairies déléguées.

LES POMMIERS

Les travaux d'aménagement pour la réalisation du lotissement «Les pommiers» ont commencé début janvier. Les conditions météorologiques permettent de ne pas prendre trop de retard. La fin des travaux est prévue fin Mai. Les parcelles sont en vente au prix de 32 euros HT le m². Réservation à la Maison des services publics de la Fresnaye sur Chedouet.

Infos travaux



ETANG

La commune de Viileneuve a fait l'acquisition de l'étang du Chedouet le 2 Février dernier. L'étang couvre plus de 7 ha sur un terrain de 10 ha. Une commission a été mise en place lors d'une réunion de conseil le 20 février 2017. Le vendredi 17 mars 2017 une première réunion s'est tenue à la maison des services publics pour projeter de mettre en place :

- un arrêté général,
- l'entretien des espaces verts autour de l'étang et le contour des bassins,
- la gestion de l'eau et des niveaux des bassins et de l'étang,
- les aménagements, parking, tables pour pique nique, bancs.,
- la lutte contre nuisibles

Les balades à pieds autour de l'étang sont ouvertes à tout le monde.



AMÉLIORATION DE L'HABITAT

COMMENT FAIRE MARCHER OPAH ?

La commune nouvelle de Villeneuve en Perseigne a décidé de mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, qui doit s'étaler sur trois années, de 2017 à 2019.

L'animation de cette opération est financée par la commune, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Etat et le Département de la Sarthe.

OBJECTIFS

- lutter contre l'habitat insalubre (15,38 % du parc de logements sur Villeneuve en Perseigne),
- réhabiliter des logements vacants (82 recensés sur l'ensemble de la commune, deux fois plus qu'en 1968),
- adapter l'offre de logements au vieillissement de la population (plus de la moitié des propriétaires occupants a plus de 60 ans, 12% de la population a plus de 75 ans),
- redynamiser l'activité artisanale par l'opportunité de nouveaux chantiers dans le secteur du bâtiment.

Une OPAH a pour but d'accompagner les propriétaires privés dans la réalisation de travaux d'amélioration de leur logement grâce à une assistance gratuite, à la fois administrative et technique.

Des subventions de la commune, de l'Anah, de l'Etat, de la Région Pays de Loire, du Département de la Sarthe, éventuellement des caisses de retraite, peuvent être mobilisées pour financer les travaux, sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants seulement, sans conditions de ressources pour les propriétaires bailleurs.

QUELS SONT LES TRAVAUX AIDÉS ?

Ces opérations concernent tous les travaux :

- adaptation de l'habitat des personnes âgées ou à mobilité réduite,
- économies d'énergie (isolation, chaudières, menuiseries extérieures, ...),
- rénovation de logements vétustes ou insalubres, qu'ils soient occupés ou vacants.

ACCOMPAGNEMENT POUR LES BÉNÉFICIAIRES

L'animation de cette opération a été confiée à l'association Soliha Sarthe.

Elle consiste à :

- informer les propriétaires sur l'opération et sur tous les sujets la concernant d'ordre sanitaire, juridique et technique,
- faire réaliser un diagnostic à domicile par un conseiller ou un technicien spécialisé en réhabilitation globale, autonomie ou thermique, pour préciser et hiérarchiser les travaux à réaliser,
- établir un plan de financement prévisionnel personnalisé.

Soliha s'occupe ensuite de :

- solliciter les aides financières (subventions non remboursables) auprès des organismes partenaires,
- suivre les dossiers jusqu'à la réception des travaux et au versement des subventions.

ATTENTION

Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accomplissement des formalités et sans l'accord de Soliha. Aucun contact direct avec une entreprise ne doit être engagé sans l'aval de Soliha.

L'assistance de l'association Soliha est gratuite. Des permanences mensuelles seront assurées, et deux réunions publiques seront programmées. Renseignez-vous dans vos mairies déléguées.

EXEMPLES VÉCUS de travaux réalisés dans le cadre d'OPAH (les noms de famille ont été modifiés) :

Exemple 1

Madame Vieillepeau voulait rester chez elle bien et longtemps. Elle a fait aménager sa salle d'eau :

- pose d'une douche à siphon de sol avec barres de sécurité murales,
 - installation de WC rehaussés avec barre de relèvement,
 - élargissement de la porte d'entrée du logement avec création d'une rampe d'accès.
- Coût des travaux : 9 112 euros TTC
Subventions (80%) : 7 290 euros
Reste à la charge de la propriétaire : 1 822 euros.

Exemple 2

Madame et Monsieur Geffroy voulaient être mieux chauffés tout en diminuant leur facture. Ils ont investi :

- isolation des combles perdus par 30 cm de laine minérale
- Installation d'une ventilation mécanique contrôlée hygro B



- remplacement de leur vieille chaudière par une chaudière à condensation avec horloge de programmation.

Coût des travaux : 11 183 euros TTC

Subventions (52%) : 5 810 euros

Reste à la charge des propriétaires : 5 373 euros, avec une économie sur la facture énergétique évaluée à 1 370 euros/an.

NB : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ne concerne pas les travaux sur les assainissements autonomes. Des aides pour ces travaux spécifiques existent par le biais de la Communauté Urbaine d'Alençon. Elles sont actuellement de 60% du coût des travaux plafonné à 8 500 euros (soit 5 100 euros). Se renseigner dans les mairies déléguées.

CONTACT

Téléphone : 02 43 42 12 72

Mail : contact.sarthe@soliha.fr

PERMANENCE

mairie de Villeneuve

jeudi 13 avril 2017	de 10h30
jeudi 11 mai 2017	à 12h
jeudi 8 juin 2017	
jeudi 13 juillet 2017	

ARCHITECTE CONSEIL

La compétence «Urbanisme» est désormais une compétence de la Communauté Urbaine d'Alençon.

Les dossiers de permis de construire et de déclaration préalable se déposent toujours dans votre mairie

mais sont envoyés par nos soins au service d'urbanisme de la CUA. Ce service vous propose des rendez-vous architecturaux pour vous conseiller et vous aider à optimiser votre projet avant de déposer votre permis de construire ou votre déclaration préalable selon le cas. Ces rendez-vous architecturaux sont gratuits et ont lieu une fois par mois, il suffit de contacter Madame Lotin au 02.33.32.40.12.



CENTRE DE LOISIRS ET JARDIN D'ALEXANDRE

Le centre de loisirs et le Jardin d'Alexandre se sont réunis autour de la réalisation d'un vélo géant et de la confection de personnages en pots de fleurs qui serviront de thème à la décoration de notre bourg à l'occasion de sa traversée par l'épreuve cycliste organisée par la fédération internationale de cyclo tourisme qui se déroulera du 30 juillet 2017 au 6 août.

En février, lors des vacances d'hiver, nous étions ouverts du lundi 13 février au vendredi 24 février. La fréquentation fut variable, correcte la première semaine, avec 13 enfants par jour en moyenne et beaucoup plus faible la deuxième, avec une moyenne de 7 enfants par jour.

Des jeux et des activités sportives ont été proposés à l'intérieur ou à l'extérieur et aussi différentes activités manuelles en collaboration avec le Jardin d'Alexandre. De plus, deux sorties à la piscine ont eu lieu les lundis et pour finir les semaines, les enfants ont fait des crêpes.

Le centre aéré est ouvert pour les vacances de Pâques et reprendra le lundi 7 juillet avec ses différentes activités notamment le mini camp et diverses activités manuelles. Renseignements : Boris Gesbert - 02 43 34 51 94



**79^e SEMAINE FÉDÉRALE
INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME**
Mortagne-au-Perche du 30 juillet au 06 août 2017

Cette année, la 79^{ème} édition de la semaine fédérale se déroule près de chez nous, et lors de la journée du 1^{er} août, les cyclotouristes auront l'occasion d'emprunter nos routes de la Fresnaye et de Roullée.

Cette épreuve, qui devrait réunir entre 10000 et 12000 amoureux de la petite reine, arrivera à la Fresnaye par l'auberge Saint Paul, puis traversera

le centre bourg avant de repartir vers Roullée. Le comité d'organisation de cette cyclo met en place pour la 1^{ère} fois un concours de villages décorés.

Villeneuve en Perseigne souhaite donc relever le défi, et pour cela, la commune a mis en place divers ateliers :

- des décorations réalisées par les élèves de l'école primaire du Massif de Perseigne,

- une banderole sera installée sur le mur en pierre devant la maison des services publiques,

- un vélo sera réalisé par les élèves de l'école Sainte Jeanne d'Arc,

- une structure métallique pyramidale avec des vélos sera exposée près de la mairie,

- le comité des fêtes de la Fresnaye proposera un ravitaillement et une buvette aux sportifs,

- diverses décorations seront mise en place à Roullée.

Nous invitons aussi les habitants, s'ils le souhaitent, à décorer leur maison sur le passage des cyclistes.



ST RIGOMER DES BOIS



Ouverture Mairie déléguée
mardi et vendredi de 14h à 18h
Permanence des élus
ces mêmes jours, de 17 à 18h.
02 33 26 94 55
e-mail :
mairie.saint.rigomer@orange.fr
www.saintrigomerdesbois.fr

SALLES COMMUNALES

La Charmille

capacité : 150 pers.
journée : 208 €
week-end : 260 €
demi-journée : 72 €

Le Buisson

capacité : 40 pers.
week-end : 62 €



L'association s'est réunie début Mars pour élaborer un programme d'activités. Elle vous propose :

Un rendez-vous mensuel le 1^{er} mercredi de chaque mois, salle du Buisson, à partir de 14h pour un après-midi convivial,

Une marche tous les 3^{èmes} mercredi du mois, avec rendez-vous à 14h, salle du Buisson également.

Le club de Saint Rigomer participe également aux activités de l'association cantonale. Le programme est disponible sur le site de St Rigomer, ou auprès des membres du bureau.

Les actualités

Nos projets avancent, lentement peut-être, mais sûrement.

Les travaux d'aménagement de l'agglomération du Buisson sont programmés pour le début de l'été, pour se terminer par les plantations en fin d'automne prochain.



D'autres travaux ont été soumis au Conseil Municipal à l'occasion du vote du budget 2017 :

- Le curage du plan d'eau de la Charmille qui pourrait intervenir à l'automne, ce qui nécessiterait un vidage complet dès ce printemps, de façon à pouvoir travailler dans de bonnes conditions le moment venu,



- La sécurisation de l'atelier communal par la pose d'une barrière renforcée ONF sur le dernier tronçon du chemin de la Fontaine, après l'accès au garage de la dernière habitation. Un système d'alarme serait également installé.

- Une limitation de la vitesse à 50 Km/h prévue et matérialisée rue aux Chèvres.

La vie communale suit son cours, au rythme des manifestations proposées par nos associations locales, toujours dynamiques et imaginatives.

- Le Comité des Fêtes organise, avec succès et pour notre plus grand plaisir, des animations conviviales (voir vos Rendez-Vous).

- L'Amicale des Anciens Combattants se prépare, cette année encore, à recevoir la Commune Nouvelle pour les cérémonies commémoratives du 8 Mai.

- L'Association pour un Développement Harmonieux de St Rigomer a procédé à une révision annuelle de son circuit de randonnée et projette une journée de nettoyage de la commune le samedi 9 Septembre prochain.

- Le club Générations Mouvement se met en route, riche de sa quinzaine d'adhérents pleins de dynamisme et d'idées.

- L'Association des Amis de Gaston Floquet a participé activement au stand de Villeneuve en Perseigne à Ornexpo, se faisant ainsi connaître de nombreux visiteurs curieux. Elle prépare maintenant sa saison 2017, avec l'ouverture annuelle de la maison de l'artiste en Juillet-Août.

Après notre transformation en Commune Nouvelle, puis notre intégration à la Communauté Urbaine d'Alençon, il faut espérer que la zone de turbulences due à la réforme territoriale soit maintenant définitivement derrière nous, de façon à pouvoir sereinement refaire des projets d'avenir et répondre, comme il se doit et sans overdose fiscale, aux attentes légitimes de nos administrés, en services comme en équipements. C'est le vœu pieux que nous formulons pour la seconde moitié de notre mandat !

Jean-Marie Firmesse



RENDEZVOUS

- lundi 8 Mai : Cérémonies commémoratives de la Victoire de 1945,
- mi-juin (date à préciser) : fête champêtre avec le Comité des Fêtes,
- dimanche 20 Août : Vide-grenier,
- samedi 9 Septembre : journée propreté organisée par l'Association Développement Harmonieux et Raisonné de Saint Rigomer,
- samedi 11 Novembre : Banquet des Têtes Blanches, à l'issue des cérémonies commémoratives,
- samedi 18 Novembre : moules-frites du Comité des Fêtes,
- mi-décembre (date à préciser) : Arbre de Noël pour les petits et grands enfants de la commune.

ETAT CIVIL

Nous avons accueilli

Ethan Cadot (Le Buisson)

le 21 Septembre 2016

Jules Demery (rue de Courtillolles)

le 1^{er} Novembre 2016

Kahlan Le Grand (rue aux Chèvres)

le 30 Décembre 2016

Lilian Cordier (route des Egremondrières)

le 1^{er} Janvier 2017

Nous avons uni

Mylène Morice et Tony Benaud (rue de Courtillolles) le 1^{er} Octobre 2016

Nous avons dit adieu à

Paulette Chevron (chemin du Mirebeau) le 14 Février 2017



Villeneuve-en-Perseigne

LA FRESNAYE SUR CHÉDOUET



Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h à 12h
mardi de 9h à 18h
mercredi de 9h à 17h30
jeudi de 9h à 17h
vendredi de 9h à 17h

02 43 97 80 15
mairie@fresnayechedouet.fr

PERMANENCES

Assistante sociale

Sur rendez vous :
- le 2^e et 4^e mardi matin de
chaque mois avec Mme Puisset
- le 1^{er} et 3^e jeudi matin de
chaque mois avec Mme Bazile
Rendez vous au 02 43 31 16 61

Relais Assist. maternelle

mardi, 13h à 16h
mercredi, 9h à 12h
et 13h15 à 16h30

Agence postale

du lundi au samedi : 9h à 12h
mardi APM et jeudi APM : de
14h à 16h.

Bibliothèque

02 43 34 51 94
ouvert au public :
mardi de 6h45 à 19h
mercredi de 8h30 à 11h30 et
de 16h à 17h30.

ASSOCIATIONS

TAROT : prochain concours
le samedi 22 avril à 14h à la
salle des fêtes.

GYMNASTIQUE : cours tous
les mardis de 19h à 20h
à la salle des fêtes
Tél: 02 43 97 82 93.

KARATE:

lundi : 18h30 à 19h45
mercredi : 17h45 à 18h30
(petits)
18h30 à 19h30 (moyens)
19h30 à 21h00 (adultes)
06 29 78 56 89 - 02 43 97 82 69
alain.soreau@sfr.fr



décès

Georges Guilloreau,
le 17 septembre 2016
3, lotissement de la Vigne
Corinne Leroux,
le 19 novembre, La Bauge
Jacques Le Gloahec
le 20 décembre 2016
23, lotissement de la Vigne
Claude Beuneche
le 22 décembre 2016
21, rue de Perseigne

mariage

Benjamin Ponchaut
et Montserrat Flores Rivero
le 15 octobre 2016,
Chédouet

naissances

Luka Leblanc, le 29/09/2106
Alençon. Le Carrefour.
Lucas Chazaud Hatrel
le 22/01/2017
44, résidence le Pain Bénit
Anna Larue, le 7 février 2017,
40, résidence le Pain Bénit

DERNIERE MINUTE

Le traditionnel banquet du
8 mai à La Fresnaye sur
Chédouet est reporté au 11
novembre 2017. Cependant
le banquet regroupant Vil-
leneuve en Perseigne a lieu
cette année à Saint-Rigomer
des bois, le 8 mai.
Inscription avec bulletin joint.

L'année 2017 a débuté par
nos assemblées générales.

Pour La Fresnaye, le bureau
est composé de :
Daniel Besnard, *président*
Béatrice Delorme, *secrétaire*
Marie Jo Pintiaux, *trésorière*.
Pour « Perseigne Saosnois »,
regroupant La Fresnaye,
Lignières, St Rigomer, Blèves,
Neufchatel et Louzes, un
nouveau bureau a été élu :
Bernard Morlier et Daniel
Besnard, *présidents en cores-*
ponsabilité - Eliane Goutard,
secrétaire - Nelly Roussel,
secrétaire adjointe - Bernard
Morlier, *trésorier* et Odile
Desnos, *trésorière adjointe*.

Le club de La Fresnaye parti-
cipe au jeu culturel organisé
par GM Départemental. En



2016 nous étions les 1^{er} sur 90
club participants. L'année 2017
commence bien. Nous avons
participé à « Questions pour un
après-midi » à Savigné-Levêque.
Sur 54 équipes, La Fresnaye a
obtenu la 1^{ère} place et s'est vu
décerner le trophée.

Programme de l'été

- 16 juin, soirée musicale avec
notre atelier chant et l'école de
musique. entrée gratuite.
- 6 juillet, pique nique à l'abri,
sous barnum. Le lieu reste à
déterminer.
- 1^{er} Juillet, Concours de boules
à la Fresnaye



Remise du Trophée à Savigné Levêque

RÉCOMPENSE



La SCEA Perseigne repré-
sentée par Cyril et Damien
Adam de Proculée à la Fres-
naye sur Chédouet s'est vu
décerner le deuxième prix
d'excellence AGRI-ECO-
LOGIQUE du concours des
« Prairies fleuries », catégorie
« Fauche et Paturage », dans
le cadre du concours général
Agricole de Paris.

Cyril ADAM a été félicité
par le ministre de l'agricul-
ture Stéphane Le Foll. Cette
récompense témoigne de la
qualité environnementale de
notre territoire.

RENDEZVOUS COMITE DES FETES

SAINT ANNE
21, 22 et 23 juillet 2017

vendredi 21 juillet
soirée Karaoké
samedi 22 juillet
repas champêtre suivi
d'un feu d'artifice
dimanche 23 juillet
brocante et fête foraine.



LIGNIÈRES LA CARELLE



Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h00 à 12h00

jeudi de 13h30 à 18h30

Tél. 09 77 86 14 60

mairie.lignieres72@wanadoo.fr

lignieres-la-carelle.e-monsite.com

SALLE COMMUNALE

du vendredi 17h au dimanche soir
vaisselle et couverts compris

Capacité : 200 personnes

Habitants de Villeneuve

week-end : 200€

Hors commune - WE : 350€

ETAT CIVIL

Décès

Monsieur Perelle, le 9 octobre

Naissance

Léane Quesne

le 4 janvier 2017

CLUB DES AINÉS

Rappel : le club de nos Aînés Ruraux est très actif et convivial. De nombreuses activités très diverses sont proposées. Le club se réunit le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois à la salle de conseil.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Thé dansant le lundi 22 mai à la salle polyvalente
- Thé dansant le mercredi 23 août à la salle polyvalente
- Randonnée le mardi 18 avril
- Questions pour après midi le mardi 9 mai

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Madame Pierrette Marc au 02 33 26 94 08.

QUOI DE NEUF ?

2017 est encore une année de bouleversements avec notre entrée dans la Communauté Urbaine d'Alençon au 1^{er} janvier. Cela a généré beaucoup de réunions et de discussions pour trouver les meilleurs compromis, pour limiter au mieux l'impact sur notre fiscalité locale. Je l'avais évoqué lors des vœux, l'impact fiscal ne sera pas négligeable mais nous n'avions pas le choix : il nous fallait respecter la loi. Soyons positifs : si nous n'avions pas « résisté » lors de l'entrée en vigueur de la loi sur la réforme territoriale cela ferait plusieurs années que notre fiscalité aurait été impactée... C'est autant d'années et donc d'argent de gagné !

L'entrée dans la C.U.A. va générer certains changements notamment au niveau de la collecte des ordures ménagères par la création d'une zone de propreté avec apport volontaire mais c'est une orientation choisie par la C.U.A et qui sera applicable sur tout son territoire... De nouveaux services sont proposés tel que « transport à la demande », portage de repas à domicile... Peu à peu vous serez renseignés sur tout cela... N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos légitimes interrogations.

Sinon la vie tranquille de Lignières suit son cours. Les travaux prévus sont réalisés. Des projets prennent forme et nos associations continuent à animer et à créer des liens.

LES PROJETS

- Ravalement de la façade du presbytère après les travaux intérieurs effectués (réfection complète du hall d'entrée et des toilettes de la garderie, remplacement de l'escalier d'accès au 1^{er} étage, de la porte d'entrée...).

- Terrain multisports : cela prend forme. C'est un projet important qui offrira aux jeunes de notre commune un espace de jeux et d'activités sportives pour se retrouver librement et en toute saison. Ce sera aussi un point de rencontre pour tous les sportifs.

Le site retenu est situé au niveau du terrain de foot. C'est un espace au cœur du village déjà clôturé et sécurisé, ne permettant pas l'accès aux vélos et cyclomoteurs, à distance de la route et d'habitations.

Une réunion d'information avant l'installation sera organisée par la société retenue avec la participation des élus, des partenaires associatifs, des jeunes et des habitants. Elle aura pour but de favoriser les échanges et responsabiliser les jeunes quant à l'équipement qui leur sera confié. Le projet en chiffres : 35658 euros HT pour le terrain multisports auxquels s'ajoute 15310 euros HT de terrassement et engazonnement. Soit un total de 50968 euros. Les subventions attendues sont à hauteur de 25000 euros.



LA VIE DE LA COMMUNE

• Manifestations du Téléthon sur tout notre territoire. Cette année l'ensemble de nos actions a permis de reverser la somme de 3664 euros à l'AFM Téléthon. Un superbe élan de solidarité porté par une équipe motivée avec la mobilisation des écoles et du Jardin d'Alexandre! Rendez-vous en 2017 pour reconduire cette belle aventure humaine !



• Commémoration du 11 Novembre suivi du banquet offert par la municipalité.

• Fête de Noël organisée conjointement par la municipalité et les associations ligniéroides. Cette année la messe a été suivie d'un spectacle qui a séduit les petits et les grands, d'un goûter et de la venue du Père Noël.



• En Janvier 2017, la traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur...



• La soirée dansante du 4 mars a remporté un vif succès. Le repas servi par Damien Tacheau a fait l'unanimité et la musique variée et bien choisie du DJ Techni-Light a entraîné les danseurs jusqu'au bout de la nuit.

• La chasse aux œufs et un goûter le 9 mars ont réuni les petits et les grands.

VOS RENDEZ VOUS

• 8 Mai 45

Commémoration à Lignières-la-Carelle le lundi 8 mai à 9h30 suivie d'un « café croissants ». Une seconde commémoration ouverte à tous les habitants de Villeneuve se déroulera à Saint-Rigomer-des-Bois à partir de 10h30.

• Fête communale, dimanche 11 juin





Villeneuve-en-Perseigne

MONTIGNY

Ouverture Mairie déléguée

1^{er} et 3^e lundi du mois

15h30 à 17h30

02 43 97 84 44

commune-de-montigny

@alsatis.net



L'ÉLEVAGE PATOUT AU SALON DE L'AGRICULTURE

L'élevage de Percherons mené à la Rousselière par la famille Patout affiche une continuité remarquable. En effet, la jument Etrière d'Atout, âgée de 3 ans, représente la 5^e génération d'une lignée de champions. Elle descend de Tétrière, de Pétrière, d'Héritière et de Ratière d'Atout. Fait exceptionnel, et sans doute unique, ces cinq juments ont toutes participé à un Salon de l'Agriculture à Paris.

Dernière représentante, à ce jour, de la lignée, Etrière d'Atout a été classée première au Mans et seconde au concours National du Haras du Pin. Bien qu'ayant donc déjà participé à des concours, l'ambiance très bruyante du salon de la porte de Versailles et la foule considérable autour du ring semblent avoir fortement stressé notre championne. Montée par la charmante Anne-Laure Valognes lors de la confrontation devant le jury, cette dernière a eu de grosses difficultés pour présenter une Etrière visiblement pas dans son état normal. Elle a finalement obtenu la 4^e place de ce concours très relevé.

Merci et félicitations à Alain et Monique Patout pour mener de main de maître un si bel élevage, ambassadeur de Montigny au plus haut niveau.



A. Favier



Villeneuve-en-Perseigne

CHASSÉ

Ouverture Mairie déléguée

vendredi de 13h30 à 18h30

02 43 97 52 83

communedechasse@orange.fr

SALLE COMMUNALE

Habitants de Villeneuve
week-end : 100€

journée (en semaine) : 50€

journée (samedi) : 80€

Hors Villeneuve

week-end : 150€

journée (en semaine) : 80€

journée (samedi) : 120€

ETAT CIVIL



décès

Monsieur Nicolas Robert,
16 février 2017 à Alençon.

FESTIVITÉS À CHASSÉ POUR ACCUEILLIR L'AN 2017 DANS LA BONNE HUMEUR

Samedi 21 janvier les habitants de Chassé étaient réunis pour un moment convivial afin de célébrer le début de l'année 2017.

Le conseil communal a décidé de proposer une après-midi pour les enfants avec projection de dessins animés, une mini-boum avec jeux musicaux et un goûter. Nous avons pu ensuite profiter d'un petit concert grâce aux talents musicaux de notre commune accompagnés de leurs acolytes extérieurs. Monsieur le maire a clôturé la journée par un discours porté essentiellement sur l'avenir de la commune suite à son intégration au sein de la CUA au 1^{er} janvier. Merci aux personnes qui ont donné de leur temps et leur talent pour que cette journée soit réussie.





Ouverture Mairie déléguée
mercredi de 13h30 à 17h30
02 43 97 83 67 - mairie.roullée@wanadoo.fr

Une page de l'histoire de Roullée, vient de se tourner : Marcel Barbé et Jacques Roussel nous ont quittés.



Marcel a été conseiller municipal et maire pendant de nombreuses années. Il a été l'artisan de nombreux chantiers sur notre commune (création de la Communauté de Communes du Massif de Perseigne, création de notre salle des fêtes...). Nous nous souviendrons toujours de tout ce qu'il a pu faire pour les uns ou les autres, de son engagement pour notre commune, et tout simplement, de son amour pour Roullée.



Jacques était le Président de notre Association d'Anciens Combattants, depuis 1985, soit 32 ans au service officiel de Roullée. Toute une vie d'engagement au sein de sa collectivité. A chaque manifestation du souvenir au monument aux morts, nous comptons toujours au moins une cinquantaine de participants et notamment des enfants, et ça Jacques en était fier. C'est sûr lorsque nous organiserons ces cérémonies nous penserons à lui. Et c'est notre devoir, de continuer son travail pour le transmettre aux générations futures.

Le jour de leurs obsèques, chacun a pu leur rendre un dernier hommage. Des discours forts et sincères ont été prononcés en toute simplicité. Leurs choix perpétuels de faire des choses simples ont été respectés, alors une dernière fois, au revoir Marcel et Jacques et tout simplement merci.

X. Monthulé



Rendez-vous à la Cérémonie du Souvenir, au monument aux morts le lundi 8 mai, manifestation qui sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les travaux ont commencé fin février. Cela concerne le bourg, le lotissement et la Gaubourgère. Une réunion publique, le 7 décembre, a permis d'informer les habitants concernés par ce projet qui se déroulera en trois parties :

- 1^{er} tronçon sur la D16 jusqu'au carrefour du bourg et de la Gaubourgère.
- 2^{ème} tronçon la traversée du bourg et rue de la Providence.
- 3^{ème} tronçon la Gaubourgère.
- Installation de la station d'épuration «Bio Disques».

La fin des travaux est prévue pour fin juin, sauf aléas climatiques ou de chantier.

L'entreprise de terrassement interviendra sur les propriétés privées sur environ un mètre, en prévision du raccordement de chacun.

La chaussée sera recouverte d'un enduit provisoire et les travaux de voirie définitifs se feront plus tard en attendant que le sol se stabilise.

Les travaux causeront certainement une gêne momentanée et certains habitants peuvent s'inquiéter des changements engagés. Nous mettons tout en œuvre pour que l'évolution nécessaire de Roullée se poursuive le mieux possible dans l'intérêt de tous.



BARBECUE COMMUNAL

Le barbecue qui réunit traditionnellement les habitants de Roullée aura lieu le dimanche 2 juillet 2017. Nous comptons sur votre présence, aussi nombreuse que l'an passé.

LA RÉCRE

- Peinture : le jeudi de 20 h à 22 h
- Tarots : le 3^{ème} vendredi du mois à 20 h
- Couture : un mercredi sur deux de 14 h à 16 h

LOCATION SALLE COMMUNALE

vendredi soir au dimanche soir - vaisselle incluse

Habitants de Villeneuve : 170€ (+ électricité)

Hors Villeneuve : 240€ (+ électricité)

Possibilité de louer le gîte communal (10 personnes)

Une nuit : 180€ - WE : 250€

les beaux arbres de nos campagnes



Saint-Rigomer



Saint-Rigomer



Saint-Rigomer



Grand Rocherets

Pain bénit

